



Devis contre dossier technique

Par **rodcobalt22**, le **28/09/2022** à **21:00**

Bonsoir à tous,

Je me permet de vous demander aides et conseils.

Mon sujet concerne un abris piscine mais surtout un soucis entre le devis et le dossier technique.

Pour résumer, nous avons commandé chez un piscinier un abris télescopique.

Sur le devis, nous avons fait bien préciser que le remplissage devait être en polycarbonate.

Ce jour, la livraison de l'abris nous montre que c'est du poly méthacrylate.

Sur notre devis il est marqué poly, il est signé des deux parties

Sur les dossiers techniques, il est marqué Plexi, ils sont signés également des deux parties.

Ce "détails" nous a été glissé comme "Plexi c'est la marque, pas de soucis"

Aujourd'hui, nous contestons la marchandise car non conforme au devis.

Notre piscinier lui se cache sur le fait que nous avons signé les dossiers techniques avec cette mention plexi.

Nous avons donc la marchandise chez nous, mais avons refusé la pose.

Concernant le devis, ils disent ne pas l'avoir en leur possession et nous avons un autre devis de leur part sur lequel nous ne reconnaissons pas nos signatures et possédant une mention bourrée de faute d'orthographe.

Je ne sais pas si je suis au bon endroit pour demander de l'aide, mais nous sommes désespérés face à la situation et cherchons conseils pour sortir de cette délicate situation.

Merci d'avance pour votre aide.